



RESA S.A. Intercommunale
Rue Sainte-Marie 11
4000 LIEGE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2019

DECISION MOTIVEE D'ATTRIBUTION DU MARCHE DE MISSION DE REVISEUR POUR LES EXERCICES COMPTABLES 2020, 2021 ET 2022.

I. PREAMBULE

Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 124, § 1, 1° (la dépense à approuver HTVA n'atteint pas le seuil de 428.000,00 €) ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 juin 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux et ses modifications ultérieures, notamment l'article 88 ;

II. DESCRIPTION DU MARCHE

N° de dossier : 2020043-S

Objet : Mission de réviseur pour les exercices 2020, 2021 et 2022 de Resa sa Intercommunale (comptes annuels)

Pouvoir adjudicateur : RESA sa Intercommunale

Secteur : spécial.

Service demandeur : Finances

Marché : Services

Procédure : procédure négociée sans mise en concurrence préalable

Durée du marché : 36 mois (pour les exercices comptables 2020, 2021 et 2022)

Le mandat confié à l'adjudicataire en exécution du présent marché expirera immédiatement après l'assemblée générale ayant à son ordre du jour l'approbation des comptes annuels de Resa sa Intercommunale exercice comptable 2022, sans préjudice de la révocation de ce mandat par l'assemblée générale.

RESA S.A. Intercommunale
Rue Sainte-Marie 11
4000 LIEGE

III. ANALYSE

Considérant le cahier des charges N° 2020043-S relatif au marché “Mission de réviseur pour les exercices 2020, 2021 et 2022 de Resa sa Intercommunale (comptes annuels)” établi par le Service Achats ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 250.000,00 € HTVA ;

Considérant que le montant estimé hors TVA n'atteint pas la limite pour l'utilisation de la procédure négociée sans mise en concurrence préalable de 428.000,00 € ;

Vu la décision du Comité de Direction du 25 mars 2020 approuvant les conditions, le montant estimé et la procédure de passation (procédure négociée sans mise en concurrence préalable) de ce marché ;

Considérant que les opérateurs économiques suivants ont été choisis afin de prendre part à la procédure négociée :

- PwC réviseurs d'entreprise scrl, WOLUWEDAL 18 à 1932 Sint-Stevens-Woluwe ;
- Deloitte réviseurs d'entreprise, Luchthaven Nationaal 1J à 1930 Zaventem ;
- Vieira Marchandisse et Associés, Rue des Gonhys, 38 à 4100 BONCELLES ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 17 avril 2020 à 11h00 ;

Considérant que le délai de validité des offres est de 90 jours de calendrier et se termine le 16 juillet 2020 ;

Considérant que 1 offre est parvenue de PwC réviseurs d'entreprise scrl, WOLUWEDAL 18 à 1932 Sint-Stevens-Woluwe ;

Considérant le rapport d'examen des offres du 20 avril 2020 rédigé par le Service Achats, et figurant ci-dessous :

1. Motifs d'exclusion et critères de sélection des soumissionnaires

Documents et attestations exigés

Motifs d'exclusion : situation juridique :

* Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

RESA S.A. Intercommunale
Rue Sainte-Marie 11
4000 LIEGE

* En nous remettant offre, le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre au niveau :

- paiement des cotisations de sécurité sociale à l'ONSS;
- assujettissement à la TVA (SPF Finances);
- situation juridique (non faillite ou situation similaire) à la BCE;
- balance de dettes fiscales (SPF Finances);
- casier judiciaire de la société.

Les documents accessibles via voie électronique (Telemarc) seront vérifiés par nos soins en cours de procédure. Cependant le casier judiciaire de la société n'étant pas accessible par ce moyen, nous vous invitons à nous le transmettre avec votre dossier de soumission.

Le casier judiciaire sera réclamé avant attribution, à l'adjudicataire pressenti.

Critères de sélection : capacité économique et financière :

Non applicable.

Critères de sélection : capacité technique et professionnelle :

1. Une déclaration sur l'honneur attestant du respect de l'article L1531-2 §4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.
2. Le soumissionnaire remettra également un rapport de transparence tel que visé à l'Article 36 des statuts de RESA et à l'article 1523-24 § 3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Résumé de l'examen du soumissionnaire

Nom	A temps	ONSS*	Oblig. fisc.**	Non Faillite	Casier Judiciaire	Techn. ³
PwC réviseurs d'entreprise scrl	Oui	Ok via telemarc	Ok via telemarc	Ok via telemarc	En ordre	En ordre

* ou INASTI pour les travailleurs indépendants

** Attestation obligations fiscales

³ Capacité technique et professionnelle

Conclusion de la sélection qualitative

Le soumissionnaire suivants est sélectionné (manquements éventuels non-essentiels) :

Nom	Motivation
PwC réviseurs d'entreprise scrl	En ordre

2. Analyse de la régularité de l'offre du soumissionnaire sélectionné

RESA S.A. Intercommunale
Rue Sainte-Marie 11
4000 LIEGE

Nom	Irrégularités substantielles ?	Irrégularités non-substantielles?
PwC réviseurs d'entreprise scrl	Non	Non

Conclusion de l'examen de la régularité de l'offre

L'offre suivante est considérée comme régulière (les irrégularités éventuelles sont non-substantielles) :

Nom	Motivation
PwC réviseurs d'entreprise scrl	En ordre

3. Offre

Aperçu des prix unitaires HTVA

N°	Description	PwC révise...
FORFAIT		
1	comptes statutaires (Q: 3)	48.000,00 €
RAPPORTS à destination de la CWaPE et de la CREG (QUANTITES PRESUMEEES)		
2	CWaPE - Rapport relatif au bilan et au compte de résultat de l'activité régulée (Q: 3)	3.000,00 €
3	CWaPE - Rapport relatif aux investissements et mises hors services (Q: 3)	6.000,00 €
4	CWaPE - Rapport relatif aux règles de répartition entre activités régulées et non régulées (Q: 1)	6.000,00 €
5	CREG - Constatations de fait relatives aux créances de cotisation fédérale irrécouvrables (Q: 3)	3.000,00 €
6	CREG - Constatations de fait relatives à l'écart entre les produits et les charges de cotisation fédérale électricité (Q: 3)	3.000,00 €
Total € HTVA		195.000,00 €

Analyse de l'offre suivant les critères d'attribution mentionnés dans le cahier des charges

Rang	Nom	Motivation	Score
Critère d'attribution N° 1: Prix			
<i>Appréciation sur 30 points</i>			
Règle de trois; Score offre = (prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre) * pondération du critère prix			

RESA S.A. Intercommunale
Rue Sainte-Marie 11
4000 LIEGE

1	PwC réviseurs d'entreprise scrl	(195.000,00 € / 195.000,00 €) * 30 = 30	30
<p>Critère d'attribution N° 2: Le nombre d'heures équivalent réviseur (selon le modèle IRE) <i>Appréciation sur 30 points</i> Après négociation, seront considérées comme non conformes, les offres présentant, pour ce premier critère, un score inférieur à 75% de la moyenne des offres.</p>			
1	PwC réviseurs d'entreprise scrl	<p>Nombre d'heures-équivalent-réviseur renseignées par PwC : 1.109 HER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptes statutaires sur 3 ans : 296*3=888 HER - Rapports réglementaires sur 3 ans (sur base des quantités présumées) : 221 HER <p>Une seule offre ayant été reçue, il convient d'attribuer 30 points</p>	30
<p>Critère d'attribution N° 3: La méthodologie et le planning <i>Appréciation sur 40 points</i> La cotation de ce critère sera effectuée comme suit: - 40 points au premier classé; - 25 points au deuxième classé; - 10 points au troisième classé. Afin de justifier ce critère, le soumissionnaire remettra un document descriptif détaillant au moins : • la méthodologie particulière appliquée par le réviseur d'entreprises à l'intercommunale Resa, • les risques et points d'attention particuliers (en termes de métier, de processus,...) aux activités de Resa ainsi que les approches d'audit y relatives, • la relation de confiance entre le réviseur d'entreprises et le pouvoir adjudicateur est un élément clef de la bonne exécution du marché. Le soumissionnaire indiquera de quelle manière il entend développer et consolider cette relation de confiance.</p>			
1	PwC réviseurs d'entreprise scrl	<p>PwC a démontré une connaissance approfondie des particularités du métier de Resa ainsi que des exigences des régulateurs wallon et fédéral.</p> <p>Par ailleurs, le planning proposé est en ligne avec nos échéances réglementaires (CWAPE et Creg) et statutaires (Conseil d'Administration et Assemblée Générale)</p> <p>Une seule offre ayant été reçue, il convient d'attribuer 40 points.</p>	40

Offre régulière

Rang	Nom	Score	Prix HTVA*
1	PwC réviseurs d'entreprise scrl	100	195.000,00 €

* Montants contrôlés

Considérant que le Service Achats propose, tenant compte des éléments précités, d'attribuer ce marché à l'entreprise avec la seule offre (sur base du meilleur rapport qualité-prix), à savoir

RESA S.A. Intercommunale
Rue Sainte-Marie 11
4000 LIEGE

PwC réviseurs d'entreprise scrl, WOLUWEDAL 18 à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, pour le montant d'offre contrôlé de 195.000,00 € HTVA ;

Considérant qu'avant l'attribution, le service Achats a vérifié l'ensemble des documents disponibles via Telemarc pour l'adjudicataire pressenti ;

Considérant qu'avant attribution, le service Achats a également réclamé et vérifié le casier judiciaire de l'adjudicataire pressenti ;

Considérant que l'ensemble des documents vérifiés sont en ordre ;

Considérant que le Conseil d'Administration du 22 avril 2020 a décidé de proposer à l'Assemblée générale statutaire du 17 juin 2020 :

- De sélectionner le soumissionnaires PwC réviseurs d'entreprise scrl, pour avoir joint toutes les pièces exigées par la sélection qualitative.
- De considérer l'offre de PwC réviseurs d'entreprise scrl comme complète et régulière.
- D'approuver le rapport d'examen des offres du 20 avril 2020, rédigé par le Service Achats.
- D'attribuer ce marché à l'entreprise avec la seule offre (sur base du meilleur rapport qualité-prix), à savoir PwC réviseurs d'entreprise scrl, WOLUWEDAL 18 à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, pour le montant d'offre contrôlé de 195.000,00 € HTVA.

Il est proposé à l'assemblée générale de :

- De sélectionner le soumissionnaires PwC réviseurs d'entreprise scrl, pour avoir joint toutes les pièces exigées par la sélection qualitative.
- De considérer l'offre de PwC réviseurs d'entreprise scrl comme complète et régulière.
- D'approuver le rapport d'examen des offres du 20 avril 2020, rédigé par le Service Achats.
- D'attribuer ce marché à l'entreprise avec la seule offre (sur base du meilleur rapport qualité-prix), à savoir PwC réviseurs d'entreprise scrl, WOLUWEDAL 18 à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, représenté par M. Patrick MORTROUX et M. Michaël FOCANT, pour le montant d'offre contrôlé de 195.000,00 € HTVA.
- De transmettre la présente délibération à la tutelle. Cette délibération sera exécutoire le jour de sa transmission à l'autorité de tutelle.
- L'exécution du marché doit répondre aux conditions fixées par le cahier des charges N° 2020043-S.